



Allier : une population en baisse malgré une relative attractivité

L'Allier, département situé au nord-ouest de la région, compte 338 000 habitants. Sa population est en baisse, le nombre de décès y étant supérieur à celui des naissances. Le département est vieillissant, un quart des bourbonnais étant âgés d'au moins 65 ans. Il est néanmoins attractif, avec un excédent d'arrivées sur les départs. Plus d'une personne sur trois qui s'y installe habitait déjà en Auvergne-Rhône-Alpes, majoritairement dans le Puy-de-Dôme. Ceux qui le quittent sont jeunes, entre 18 et 24 ans. Ils partent étudier vers la métropole de Clermont-Ferrand, mieux pourvue en établissements de l'enseignement supérieur. L'agriculture est surreprésentée dans l'Allier, notamment dans la zone d'emploi de Moulins, et les exploitations y sont de grande taille pour répondre aux exigences de l'élevage d'herbivores, principalement de bovins. L'industrie est aussi bien implantée et diversifiée.

Johanne Aude, Corinne Pollet, Insee

Situé au nord-ouest de la région, le département de l'Allier compte 338 000 habitants au 1^{er} janvier 2017. Il représente 4 % de la population régionale pour 11 % de son territoire. Avec 46 habitants au km², il est peu densément peuplé, soit moitié moins que la France de province (98 habitants au km²).

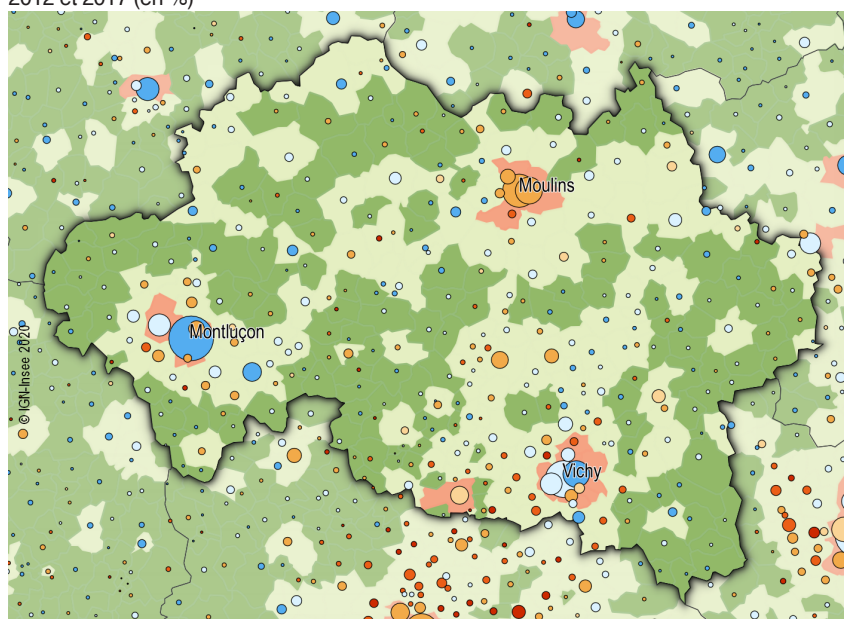
79 % des terres bourbonnaises sont agricoles et la majorité des habitants de ses 300 communes vivent en zones peu denses et très peu denses (respectivement 48 et 47 % de la population du département), tandis que seulement 5 % vivent dans des communes de densité intermédiaire (figure 1). L'Allier ne comporte pas de commune densément peuplée.

La population bourbonnaise diminue chaque année

Depuis les années 1970, la population bourbonnaise ne cesse de diminuer. Après avoir perdu jusqu'à 1 500 habitants par an dans les années 1990, cette baisse s'est réduite et stabilisée autour de 200 habitants par an dans la première décennie des années 2000. Depuis 2011,

1 Une faible densité et une population en baisse, sauf à Moulins et dans le périurbain

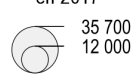
Grille de densité communale, nombre d'habitants en 2017 et évolution de la population entre 2012 et 2017 (en %)



Grille de densité communale

- Communes densément peuplées
- Communes de densité intermédiaire
- Communes peu denses
- Communes très peu denses

Nombre d'habitants en 2017



Évolution annuelle moyenne de la population entre 2012 et 2017 (en %)

- 2,0 et plus
- de 1,0 à moins de 2,0
- de 0,1 à moins de 1,0
- de 0,0 à moins de 0,1
- de -1,0 à moins de 0,0
- moins de -1,0

Source : Insee, Recensements de la population 2012 et 2017

le département connaît un nouvel épisode de décroissance et compte 1 000 habitants de moins chaque année. Avec le Cantal, ce sont les deux seuls départements de la région dont la population baisse.

Montluçon, commune la plus peuplée de l'Allier avec 35 700 habitants au 1^{er} janvier 2017, perd 500 habitants par an (- 1,3 %) entre 2012 et 2017 (figure 1). En revanche, Moulins, préfecture du département, regagne des habitants (+ 0,7 % par an sur la période), après une période de baisse entre 2007 et 2012. Ces villes moyennes bénéficient, depuis fin 2017, du programme « Action cœur de ville », qui devrait contribuer à redynamiser leur centre. Les territoires périurbains continuent de gagner des habitants.

Globalement, le solde naturel bourbonnais est négatif, les naissances étant déficitaires par rapport aux décès. Ainsi, la population du département est vieillissante (figure 2). 20 % des habitants sont âgés de 18 ans ou moins en 2017, soit 3 points de moins qu'aux niveaux national et régional. À l'opposé, 27 % ont 65 ans ou plus, soit 6 points de plus que dans la population du pays et 7 points de plus que dans celle de la région. L'Allier est le neuvième département français dont la proportion de personnes âgées de 75 ans et plus est la plus élevée.

Les arrivants proviennent surtout des départements limitrophes

Même s'il ne compense pas la baisse du solde naturel, le solde migratoire est positif. Ainsi, 9 700 personnes sont arrivées dans l'Allier en 2017 alors que seulement 9 000 en sont

parties. Le département est plutôt attractif puisque les entrées représentent 2,9 % de la population bourbonnaise âgée d'un an ou plus en 2017. À titre de comparaison, ce taux s'établit à 2,2 % pour la Loire et 3,2 % pour le Rhône. Les déménagements hors du département représentent 2,7 % de la population et sont compris entre ceux de la Loire (2,1 %) et du Rhône (3,2 %).

Bien qu'il soit éloigné des grandes métropoles, le département conquiert de nouveaux habitants chaque année, principalement depuis les départements limitrophes. Ainsi, plus d'une personne sur trois qui s'installe dans l'Allier habitait déjà en Auvergne-Rhône-Alpes auparavant, en majorité dans le Puy-de-Dôme voisin. C'est avec ce département que les Bourbonnais réalisent leurs principales migrations. Ils sont plus nombreux à quitter l'Allier pour ce département (2 600) qu'à faire le trajet inverse (2 100) (figure 3). Plus précisément, les flux migratoires entre le Puy-de-Dôme et la zone d'emploi de Vichy, géographiquement la plus proche, sont les plus importants (59 % des entrées et 49 % des sorties). Suivent ceux avec Montluçon (26 % des entrées et 29 % des sorties), puis avec Moulins (15 % des entrées et 21 % des sorties). Ainsi, le solde migratoire avec le Puy-de-Dôme est négatif pour les trois zones d'emploi bourbonnaises. Les échanges de population entre le Rhône et la Loire sont presque à l'équilibre.

6 100 personnes qui emménagent dans l'Allier habitaient une autre région métropolitaine. Parmi eux, 18 % résidaient en Île-de-France (1 100 personnes) et 15 % en Bourgogne Franche-Comté, principalement en Saône-et-Loire et dans

la Nièvre (370 arrivées chacun en 2017). 360 habitants du Cher et 240 de la Creuse se sont aussi installés dans l'Allier en 2017.

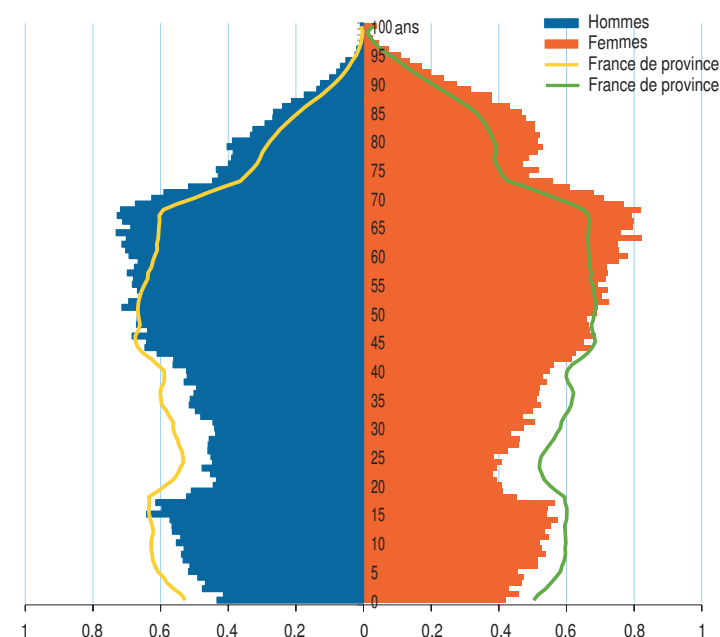
Les 18-24 ans représentent un départ sur trois

Avec un solde migratoire de 700 habitants en 2017, le département est attractif pour presque toutes les tranches d'âge, excepté pour celle des 18-24 ans et celle des 80 ans et plus. Les jeunes bourbonnais partent souvent étudier hors du département, en raison d'un manque d'établissements d'enseignement supérieur. Alors qu'ils représentent 6 % de la population de l'Allier, ils comptent pour un tiers des sortants, avec 3 000 départs, mais aussi pour 26 % des nouveaux arrivants dans le département, avec 2 600 arrivées. 4 jeunes qui quittent l'Allier sur 10 s'en vont étudier à Clermont-Ferrand et son département, qui ont pour avantage d'être proches et accessibles en transports en commun depuis Moulins, Montluçon et Vichy notamment. Les personnes sans diplôme sont surreprésentées dans le département, tout comme les hommes avec un CAP ou BEP et les femmes ayant un niveau baccalauréat. Le niveau de diplôme moins élevé des Bourbonnais s'explique en partie par un effet de structure d'âge, les personnes les plus âgées étant, en moyenne, moins diplômées que les plus jeunes.

Leurs études terminées, certains jeunes actifs originaires de l'Allier reviennent s'y installer pour démarrer leur vie professionnelle et s'insérer sur le marché du travail. Toutefois, revenir dans le département ne signifie pas nécessairement obtenir un poste et, le cas échéant, qu'il soit en adéquation avec les études

2 14 % des Bourbonnais ont 75 ans ou plus au 1^{er} janvier 2017

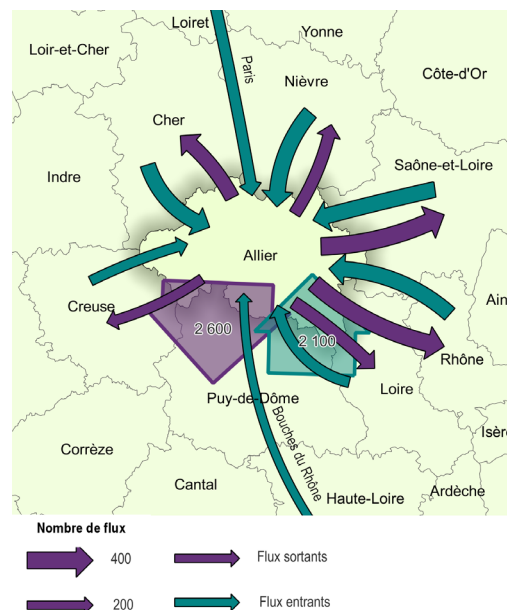
Structure de la population de l'Allier par sexe et par âge en 2017



Source : Insee, Recensement de la population 2017

3 Plus de 2 000 arrivants viennent du Puy-de-Dôme

Nombre d'entrants et de sortants (emménagements et déménagements) à destination ou au départ de l'Allier



Note de lecture : en 2017, 370 Nivernais sont venus s'installer dans l'Allier et 290 Bourbonnais ont déménagé dans la Nièvre.
Champ : flux de plus de 200 personnes, France métropolitaine et Dom (hors Mayotte).
Source : Insee, Recensement de la population 2017

réalisées. D'une part, le taux d'emploi est plus faible dans l'Allier qu'en France de province (0,8 point d'écart) et, d'autre part, la structure des emplois y est spécifique, avec un secteur tertiaire sous-représenté (3 points de moins), au profit des secteurs industriel et agricole.

En fin de carrière ou à la retraite, les seniors viennent s'installer durablement dans l'Allier. 850 personnes âgées de 55 à 64 ans sont arrivées dans le département en 2017 alors que seulement 500 en sont parties. Les plus âgés quittent leur maison devenue trop grande et peu accessible pour rejoindre des établissements spécialisés. Ces personnes partent pour le département du Rhône, et dans la même proportion, pour la Haute-Loire (3 sur 10 dans les deux cas). Les autres s'en vont dans des territoires très divers.

L'Allier attire les employés

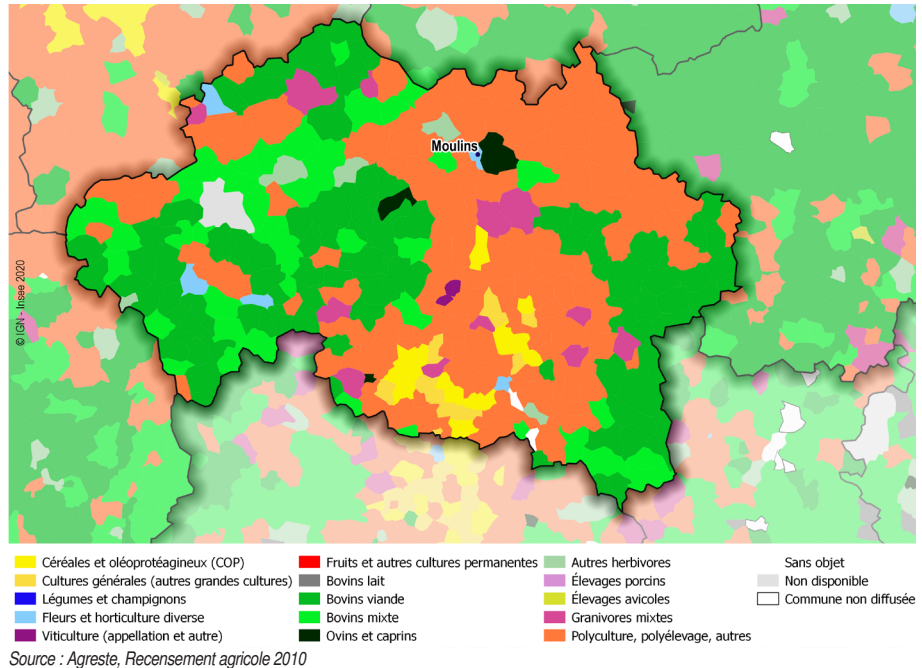
En 2017, au jeu des entrées-sorties, l'Allier a gagné 800 employés. C'est la catégorie socioprofessionnelle qui emménage le plus dans le département, sa structure économique étant favorable aux emplois peu qualifiés. Les employés représentent 31,5 % des actifs dans le département en 2017, soit 3 points de plus qu'en France de province. Le solde migratoire des retraités et, dans une moindre mesure, des inactifs est lui aussi positif, avec respectivement 280 et une centaine d'arrivées, certainement attirés par les atouts de la campagne et un coût de la vie relativement moins élevé que dans les métropoles. Les autres catégories socioprofessionnelles sont aussi nombreuses à arriver dans le département qu'à en partir. Cela concerne aussi bien les agriculteurs exploitants et les ouvriers, surreprésentés dans l'Allier, que les professions intermédiaires, les cadres et professions intellectuelles supérieures et les artisans, commerçants et chefs d'entreprise. Les besoins bourbonnais en main d'œuvre qualifiée sont peu nombreux. Le manque de dessertes, notamment ferroviaires, des trois principales villes freine l'arrivée de ces personnes dont les emplois sont généralement concentrés dans les grandes métropoles. Ainsi, 9,6 % des actifs sont des cadres et professions intellectuelles supérieures dans le département, soit 5 points de moins qu'en France de province.

Un secteur agricole bien implanté, notamment dans l'élevage bovin

Le poids de l'agriculture demeure important dans l'Allier. Le secteur compte pour 5,3 % des emplois bourbonnais, contre 3,3 % de ceux de province en 2017. Le secteur est particulièrement bien représenté dans la zone d'emploi de Moulins, avec 7,1 % des postes contre 4,8 % dans celle de Montluçon et 5,1 % dans celle de Vichy. Les terres agricoles couvrent 79 % du territoire de l'Allier, soit 19 points de plus qu'en France de province, et les prairies recouvrent la moitié de la surface du département. Sur ce

4 L'élevage de bovins à viande représente 42 % des exploitations du département

Orientation technico-économique principale de la commune (OTEX)

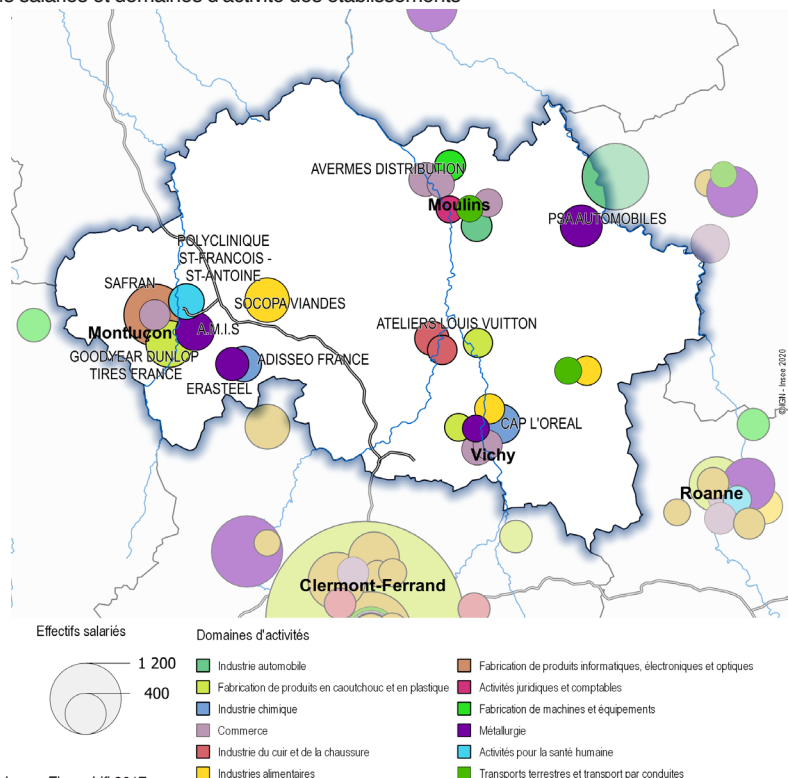


dernier point, c'est le premier département de France. Comme ailleurs en province, le nombre d'exploitations agricoles a diminué de près de moitié entre 1988 et 2010. La surface agricole utilisée (SAU) totale de l'Allier s'est réduite de 3,2 %, soit plus que dans les espaces agricoles des départements voisins. En revanche, la SAU moyenne des exploitations, qui s'établit à 88 hectares en 2010 (contre 54 hectares pour la province), a augmenté de 29 % en dix ans, une croissance comparable à celle de la province. 38 % d'entre elles mesurent au moins 100 hectares, alors que

ce n'est le cas que de 19 % des exploitations agricoles de province. La nature des activités agricoles bourbonnaises nécessite beaucoup d'espace. Les deux tiers des exploitations sont consacrées à l'élevage d'herbivores, dont 42 % aux bovins à viande (figure 4). Par conséquent, les industries alimentaires sont bien implantées, notamment celle de la transformation de la viande. Le département mise d'ailleurs sur des filières de qualité, et se classe en huitième position nationale dans la production de viande bovine Label rouge et en sixième pour celle des ovins.

5 Des domaines d'activité nombreux

Effectifs salariés et domaines d'activité des établissements



Plus de sept exploitations sur dix sont familiales, soit une proportion équivalente à la moyenne nationale, mais cette proportion est en baisse dans le département comme ailleurs (- 10 points entre 2000 et 2010). Les exploitations à responsabilité limitée (EARL) ont, en revanche, plus que doublé, et représentent 13 % des exploitations en 2010. 10 000 actifs bourbonnais travaillent de manière régulière dans des exploitations agricoles ; ils sont 27 % de moins qu'en 2000. Avec le vieillissement accru de la population, leur nombre devrait encore diminuer et la question du devenir des terres de l'Allier se pose. En effet, 19 % de ceux qui assurent la gestion courante et quotidienne des exploitations sont âgés de 60 ans ou plus.

Un tissu industriel varié

En 2017, 19 000 personnes travaillent dans le secteur industriel. Il représente 15,2 % des emplois, soit 1,6 point de plus qu'en province. L'industrie comptabilise jusqu'à 17,8 % des postes de la zone d'emploi de Montluçon et 16,3 % de celle de Vichy.

L'industrie de la fabrication de produits métalliques et la métallurgie occupent 3 400 salariés. La fabrication de produits en caoutchouc et en plastique comme l'industrie du cuir et de la chaussure et la chimie sont les secteurs d'activité les plus présents sur le territoire (figure 5).

Par rapport aux provinciaux, les Bourbonnais parcourent, en moyenne, de plus faibles distances pour aller travailler, et leur temps de trajet quotidien est inférieur. Ils sont plus nombreux à ne pas utiliser de transport, en particulier de par une certaine surreprésentation des agriculteurs exploitants ou artisans, commerçants et chefs d'entreprise dans la population. Les autres utilisent plus fréquemment leur voiture, notamment les femmes qui exercent comme employées. En revanche, le réseau de transports en commun étant réduit en zone rurale, ils sont évidemment moins fréquemment utilisés par les Bourbonnais. ■

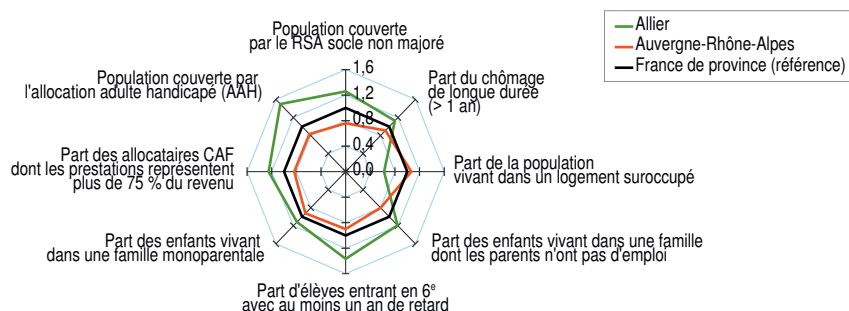
Des jeunes actifs plus pauvres dans l'Allier

En 2017, le revenu annuel médian disponible par unité de consommation, appelé aussi niveau de vie, s'élève à 19 700 euros dans l'Allier, soit 1 000 euros de moins qu'en France de province. Pour les 10 % de personnes ayant le niveau de vie le plus faible, il est inférieur à 11 100 euros par an, soit 200 euros de moins qu'en province. Un ménage est qualifié de « pauvre » s'il touche moins de 60 % du revenu médian national. Dans l'Allier, 15,4 % des ménages sont dans cette situation, soit un point de plus qu'en France de province. En général, plus un ménage est jeune, plus la probabilité qu'il soit pauvre est élevée ; c'est d'autant plus vrai dans l'Allier. 25 % des ménages bourbonnais de moins de 30 ans sont pauvres, soit 2 points de plus qu'en province, contre seulement 9 % des Bourbonnais (et provinciaux) âgés de 60 ans et plus.

55,7 % des ménages fiscaux bourbonnais ne sont pas imposés, soit 5 points de plus qu'en province. L'Allier est le huitième département dont les revenus dépendent le plus de pensions et de retraites. Les revenus du patrimoine sont, en proportion, surreprésentés par rapport à la province mais c'est aussi le cas des minima sociaux, tel que le RSA. En revanche, les salaires, traitements et indemnités chômage sont sous-représentés dans les revenus bourbonnais. Dans l'Allier, un allocataire CAF sur quatre bénéficie de prestations famille, logement, et minima sociaux supérieurs à 75 % de son revenu alors que cette proportion s'établit à un sur cinq en province (figure 6).

6 Une plus grande précarité monétaire et sociale

Positionnement de l'Allier et d'Auvergne-Rhône-Alpes par rapport à la province pour différents indicateurs



Note de lecture : les enfants vivant dans une famille monoparentale sont 1,1 fois plus nombreux dans l'Allier qu'en province tandis qu'ils sont 0,9 fois plus nombreux en Auvergne-Rhône-Alpes qu'en province.

Sources : Insee, Recensement de la population 2017 ; Cnaf 2018

Fin 2018, 28 200 demandeurs d'emploi sont inscrits à Pôle emploi en catégorie A, B ou C (définitions). 60 % d'entre eux n'ont pas du tout travaillé au cours du mois précédent (catégorie A), soit la même proportion que parmi les demandeurs d'emploi provinciaux. En revanche, ils sont plus souvent éloignés du marché du travail : 53 % d'entre eux sont inscrits à Pôle emploi en catégorie A, B ou C depuis plus d'un an, soit 5 points de plus que pour la province. En effet, les deux secteurs phare de l'Allier, l'industrie et l'agriculture, sont en déclin et les compétences qu'ils nécessitent sont difficilement transposables à d'autres domaines. Les hommes ouvriers sont surreprésentés parmi les demandeurs d'emploi bourbonnais et cette proportion augmente avec leur degré de qualification. Ainsi, la part des manœuvres parmi les demandeurs d'emploi est supérieure de 1,5 point dans l'Allier par rapport à ce qu'elle est en province, celle des ouvriers spécialisés de 2 points et celle des ouvriers qualifiés de 3,5 points. Les femmes employées sont également surreprésentées parmi les demandeurs d'emploi bourbonnais (3 points de plus qu'en province).

Définitions

Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi sont regroupés en différentes catégories :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois).

Insee Auvergne-Rhône-Alpes

165, rue Garibaldi - BP 3184
69401 Lyon cedex 03

Directeur de la publication :
Jean-Philippe Grouthier

Rédaction en chef :
Thierry Geay
Philippe Mossant

Mise en page :
Agence Elixir, Besançon

Crédits photos : Fotolia

ISSN : 2495-9588 (imprimé)

ISSN : 2493-0911 (en ligne)

© Insee 2020

Pour en savoir plus

- « Allier, un déclin démographique lié au vieillissement de la population », *Insee Flash Auvergne-Rhône-Alpes* n° 43, janvier 2019
- « Centre France : des difficultés et des atouts propres aux territoires essentiellement ruraux », *Insee Dossier Auvergne-Rhône-Alpes* n° 5, décembre 2018
- « Les familles monoparentales fragilisées dans l'Allier », *Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes* n° 31, janvier 2017
- « L'Allier à grands traits », *La lettre Insee Auvergne* n° 96, novembre 2013

